

## ESPACE CULTUREL JEAN CLAUDE CASADESUS

Le projet de la construction de la salle polyvalente a débuté le 1<sup>er</sup> trimestre 2010 grâce à l'action 'cadre de vie' du département du Nord.

Dépôt du permis de construire le 21 décembre 2012, octroi du permis le 4 juin 2013.

Démarrage des travaux en octobre 2013. Fin des travaux en août 2015 (commission de sécurité avis favorable), les travaux devaient durer 18 mois, retard dû au fait qu'il fallait attendre après la réalisation des abords et des amenées de réseaux.

Avant le dépôt du permis de construire, chaque décisionnaire a été rencontré notamment l'Agence Régionale de Santé qui a imposé une réglementation spécifique par rapport à l'acoustique. Le service PRACTER de la DDTEM a levé le risque inondation (présence de la Marque, le fond de la parcelle (fond du parking) étant repris en zone inondable)

En 2011, choix d'une assistance à Maîtrise d'Ouvrage, il s'agit du bureau d'études P2L et d'ACT Environnement (pour la partie HQE imposée par le Département pour bénéficier de leur subvention ...)

En 2012, choix de la Maîtrise d'œuvre, il s'agit du cabinet Wallyn-Sézille, l'architecte étant Sandot Toth. Il y a eu près de 70 réunions de chantier.

Projet de construction travaillé avec un acousticien, ACAPELLA, un économiste, ETAC, un bureau d'études techniques, CTH, contrôle technique, bureau VERITAS, coordinateur SPS, Société COSMOS.

Le projet de la future salle a été scindé en 2 :

- Un marché qui concerne uniquement les abords (voierie, réseaux divers, espaces verts, éclairage public), marché attribué à l'entreprise SOTERNOR qui s'est adjoint pour les espaces verts les services de l'association INTERMAID/ALIAJE. En effet ce marché incluait une clause d'insertion sociale. Le montant du marché est de 490 802,88€ HT, payé intégralement par la commune sans subvention.
- Un marché qui concerne uniquement la salle polyvalente, marché attribué à l'entreprise MBC en groupement avec les entreprises SEV (électricité) et MGC (chauffage). MBC est un membre fondateur de l'AUCIE (Association d'Utilisateurs d'Insertion par l'Economique) et membre du GEIQ Bâtiment 59 qui œuvre pour l'insertion des personnes sans emploi. Le montant du marché est de 2 249 640,74€ HT. L'autofinancement de la ville est de 1 917 893,54€. 15 entreprises ont travaillé à la construction de la salle.

La surface hors d'œuvre brute est de 1692m<sup>2</sup>, sa surface hors d'œuvre nette est de 1 060m<sup>2</sup>. La salle est bâtie sur une emprise de terrain qui appartenait déjà à la commune de 7 335m<sup>2</sup>. Pour préserver l'aspect prairie, la ville a acheté 12 572m<sup>2</sup>. La grande salle a une surface de 700m<sup>2</sup> dont 449m<sup>2</sup> accessible au public, dotée d'un espace scénique adossé.

Le bâtiment abrite :

- une zone accessible au public : hall d'accueil, sanitaires, salle, scène accessible de plain pied, cuisine de réchauffage
- une zone réservée au personnel et aux artistes : loges, douches et sanitaires du personnel, rangement, régie et bureau.
- Locaux techniques ; chaufferie, local TGBT, local CTA, local poubelle et local d'entretien

La salle est chauffée au gaz de ville. Elle est dotée d'une cloison mobile et d'une tribune télescopique de 200 places. Une sono de qualité a été installée, dotée d'un limiteur.

A l'extérieur, pour récupérer les eaux de pluie, 2 cuves sont enterrées. Et sur l'éclairage public, il y a des caméras de vidéosurveillance.